

## AVIS DU CONCOURS D'ADMISSION

2024-2025

### Master recherche et professionnel en urbanisme

#### TRONC COMMUN

L'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, ouvre un concours pour l'accès aux :

- Master de Recherche en Urbanisme
- Master Professionnel en Urbanisme et Aménagement

Avec un tronc commun prévu pour les deux premiers semestres (S1 et S2) lors de l'année universitaire 2024-2025.

Offre de deux bourses de mobilité étudiant pour master urbanisme en co-diplomation ENAU-UNISS (Université de Sassari) au semestre 3 du cursus, dans le cadre du projet Erasmus+ pour l'étude du projet Key Action 107 International Crédit Mobilité. D'autres offres de bourses de mobilité étudiant, dans le cadre de convention ENAU et université italienne, peuvent être attribuées dans la mesure des places disponibles.

#### 1- Conditions de participation :

Titulaires d'un diplôme :

- De licence (Bac+3) en : Urbanisme et aménagement, Génie civil, Génie de la ville, Géomatique, Droit, sociologie, géographie, économie et toute autre spécialité proche.
- (Bac+5) ou équivalent en : Urbanisme et aménagement, en Génie Civil, Génie de la Ville, Géomatique, Droit et toute autre spécialité proche
- (Bac+6) en Architecture ou DNUA. (NB : Pour les DNUA : Possibilité de s'inscrire en 2ème année après validation des modules du S1 et du S2 par la commission d'évaluation. Pour les architectes, le diplôme national d'architecte ou l'attestation de réussite en 6<sup>ème</sup> année sont exigés.

#### 2- Enregistrement de candidature sur la plateforme de l'Université de Carthage :

Les candidats intéressés doivent enregistrer leur candidature exclusivement en ligne, sur la plateforme de l'UCAR de gestion des préinscriptions en mastère, **du 15 au 27 Août 2024 (inclus)**, via ce lien : <https://www.master.ucar.rnu.tn>

Veuillez Consulter le guide explicatif de l'enregistrement de candidature en ligne sur la plateforme de l'UCAR, diffusé avec l'appel à candidature au mastère d'urbanisme, sur le site de l'ENAU : <http://www.enau.rnu.tn/>

### 3- Dossier de Candidature :

Les candidats sélectionnés pour passer l'entretien oral, déposeront à l'ENAU, le jour même de l'entretien, leur dossier papier complet, et ce auprès de la commission de sélection. Le dossier de candidature en papier doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Une fiche de renseignement (en pièce jointe)
- Une copie de la CIN ou une copie du passeport pour les candidats étrangers
- Un rapport d'une page, au maximum, présentant les motivations du candidat à poursuivre ses études en urbanisme
- Une copie du baccalauréat ou diplôme équivalent
- Une copie des diplômes universitaires obtenus
- Une copie des relevés de notes obtenues au cours de la formation universitaire
- Un curriculum vitae avec photo d'identité
- Attestations ou tous autres justificatifs des activités assurées dans le domaine de l'urbanisme
- Accord préalable du responsable du travail pour les candidats qui ont une activité professionnelle

### 4- Procédures du concours :

L'évaluation et l'étude des candidatures enregistrées en ligne sur la plateforme de l'Université de Carthage sont réalisées par une commission de dépouillement désignée à cet effet.

Les étudiants admis seront convoqués ultérieurement pour un entretien oral devant le jury d'admission.

La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction des critères de sélection suivants :

Critères	Max des points	Total 100
<b>Examen sur dossier</b>	<b>Détail</b>	<b>70 pts</b>
Moyenne du Bac	10	
Motivations	10	
Nombre d'années du cursus universitaire (licence, masters, diplôme d'architecte...)	10	
Mention (s) durant le Cursus universitaire	10	
Nature de diplôme universitaire	10	
Mention du dernier diplôme universitaire	10	
Etudes, mémoires et travaux de recherches qui portent sur l'urbanisme	10	
<b>Examen oral</b>	<b>Détail</b>	<b>30 pts</b>
Présentation de la candidature (Motivation, expérience professionnelle / participation à la vie associative / autres compétences : en relation avec le domaine de l'urbanisme)	12	
Réponses aux questions du jury	08	
Communication et maîtrise des langues.	10	

Les résultats définitifs d'admission seront publiés à la rentrée universitaire sur le site de l'ENAU. Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation des résultats.

NB : Le nombre de places ouvertes pour l'année universitaire 2024-2025 est fixé à soixante (60) :

- Capacité d'accueil pour le Master de recherche en urbanisme = 30
- Capacité d'accueil pour le Master professionnel en urbanisme et aménagement = 30

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [enaudurb@enau.ucar.tn](mailto:enaudurb@enau.ucar.tn)